

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 1

Artikel: Sécurité humaine
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

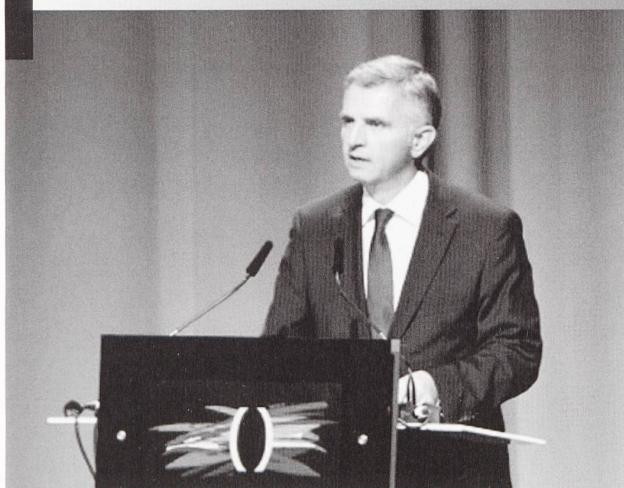
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Sécurité humaine

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, *Revue militaire suisse* (RMS+)

Le 17 octobre 2013, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a tenu au Kursaal de Berne sa journée annuelle consacrée à la sécurité humaine. La Division sécurité humaine (DSH), dirigée par l'ambassadeur Claude Wild, est issue de la Division politique IV et œuvre dans l'objectif défini par la nouvelle stratégie de la Confédération, annoncée le 16 octobre dernier: «*protéger les populations dans les conflits armés.*»

Le Chef du DFAE et actuel Président de la Confédération, Didier Burkhalter, a rappelé les traditions de la Suisse en matière de réglementation des conflits armés – depuis le Convenant de Sempach en passant par le général Dufour et les conventions de Genève. Il a rappelé «*la responsabilité particulière de la Suisse*» et son mot d'ordre: «*la sécurité par le droit: cela correspond à nos intérêts.*»

Le droit international humanitaire est plus abouti que jamais, mais les réalités des conflits armés contemporains font qu'il est toujours plus difficile à appliquer. La protection des infrastructures est également devenue une priorité et une compétence-clé que la Suisse sait exporter – par exemple au centre de maintien de la paix d'Akra (Ghana) où la Suisse met à disposition des experts civils, des policiers et deux militaires de carrière.

Peter Maurer, ancien chef de la DP IV (2000-2004), secrétaire d'Etat (2010-2012) et, actuel, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a rappelé que son organisation est engagée dans 80 pays. On trouve des enfants-soldats dans 9 des 15 conflits armés actuels. Les conflits armés durent de plus en plus longtemps. La violence armée est dirigée de plus en plus contre les infrastructures et les personnels de santé. Il y a plus d'un demi-million de prisonniers de guerre à travers le monde – «*dont 90% ne sont pas des soldats, mais des civils selon la définition du DIH.*» «*Le principe du besoin militaire distingue le CICR de nombreux autres acteurs humanitaires (...).* Le droit international humanitaire

«*La sécurité au sens large, c'est-à-dire la sécurité humaine, est un des axes prioritaires de la Suisse. Il est dans l'intérêt de la Suisse d'avoir un monde le plus stable possible.*» Conseiller fédéral
Didier Burkhalter, Président de la Confédération, Chef DFAE
Photo © A+V.

est un droit pragmatique et solide.» Il faut l'encourager, en particulier dans les Etats émergents.

Elisabeth Ducrey-Warner, directrice de l'Appel de Genève, a expliqué à quel point il était difficile de faire accepter certaines normes internationales qui sont souvent perçues comme «occidentales.» Il faut dans ce cas abandonner le dogmatisme et être prêt à adapter certaines normes à la réalité du terrain.

Nicole Ruder, de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) a rappelé que la Suisse était un Etat, pas un acteur humanitaire. Mais la Suisse, par son histoire, est plus qu'un donateur ou un bailleur de fonds. La Suisse dispose d'une forte crédibilité, d'un savoir-faire, de sa neutralité; elle peut donc faire «*plus que de signer des chèques.*»

Hugo Slim, de l'Université d'Oxford, ancien directeur du Centre pour le dialogue humanitaire à Genève, a présenté les freins à la normalisation, post-conflit: les normes internationales inadaptées ou mal perçues, les émotions (revanche, peurs, lutte pour le pouvoir), la criminalité, les limites aussi bien de l'ingérence (*hard power*) que de l'influence (*soft power*), les idéologies et les dogmes, les logiques et les intérêts institutionnels voire la compétition pour les fonds, enfin les asymétries entre les forces militaires/robustes et les acteurs humanitaires/neutres.

A+V